



## RÉUNION EUROPÉENNE SUR LA CITOYENNETÉ DE RÉSIDENCE

Ils sont résidents dans nos villes, présents souvent depuis de nombreuses années, paient des impôts, utilisent les services publics et n'ont pas le droit de vote. Cela parce qu'ils n'ont pas la nationalité du pays où ils résident ou parce qu'ils ne sont pas originaires d'un pays membre de l'Union européenne. Ces derniers ont, depuis l'accord de Maastricht, le droit de vote aux élections locales et européennes dans leur pays de résidence.

Dans de nombreux pays, en Europe et dans le monde, cette question de la citoyenneté des résidents d'origine étrangère prend de

plus en plus d'importance : des évolutions sont en cours. C'est pour faire le point sur la situation, en Europe et à New York, mais aussi pour explorer les voies pour faire avancer ce droit que l'ASECA (Association de soutien à l'expression des communautés d'Amiens), organise, avec le collectif national J'y suis j'y vote, les réseaux européens VRAR (Voting Rights for All Residents) et ECIT (European Citizen), l'Association franco-marocaine les deux rives et la LDH, une rencontre européenne le 1<sup>er</sup> avril 2023 à Amiens, de 10h à 16h30, dans les locaux de l'auberge de jeunesse.

### **Matin : L'actualité du droit de vote** (9 h 30 à 12 h 30)

#### **9 h 30 Accueil et introduction**

#### **10 h Actualité en France**

- Les résultats du dernier sondage d'opinion (février 2023) sur le droit de vote de tous les étrangers aux élections municipales et européennes  
*Christian Fabry (ASECA)*
- Les suites de la proposition de loi du député Sacha Houlié  
*Mohamed Ben Saïd (collectif J'y suis, j'y vote)*

#### **10 h 45 Actualité européenne et internationale**

- L'évolution récente du droit de vote des étrangers au Luxembourg  
*Serge-Arno Klumper (ASTI du Luxembourg)*
- Citoyenneté ici et là-bas : le cas du Maroc  
*Salahédine El Manouzi (Association franco-marocaine les deux rives)*
- Actualité internationale du droit de vote des étrangers  
*Clemens Hauser (coordonnateur du réseau européen VRAR)*

### **Repas sur place** (12 h 30 – 14 h)

### **Après-midi : La citoyenneté de résidence** (14 h à 16 h 30)

#### **14 h La situation européenne**

- Quel niveau de citoyenneté : municipal, régional, national, européen ? Les questions rencontrées : droit de vote versus nationalité ? Risque de vote communautaire ? Les concernés sont-ils intéressés ? Nécessité d'un référendum ?  
*Catherine Wihtol de Wenden (Sciences Po Paris-CNRS)*  
*Tony Venables (coordonnateur du réseau européen ECIT)*

#### **15 h Débat** animé par Vincent Rebérioux, membre du bureau national de la Ligue des droits de l'homme

#### **Conclusions**

## Inscription au colloque européen « Citoyenneté de résidence » à Amiens – 1<sup>er</sup> avril 2023

Nom :

Prénom :

Tél. :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Souhaite participer au colloque du 1<sup>er</sup> avril 2023

Souhaite que l'ASECA me réserve un hébergement :

pour la nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> Avril

pour la nuit du 1<sup>er</sup> avril au 2 avril

Mode d'hébergement souhaité :

chez un membre de l'ASECA

à l'auberge de jeunesse d'Amiens (40 € la nuit)

dans un hôtel d'Amiens

Ce bulletin d'inscription est à retourner avant le 15 mars 2023 à :

ASECA – Maison des associations d'Amiens Métropole

12 rue Frédéric-Petit, 80000 Amiens

Accompagné d'un chèque de 20 € (correspondant aux frais de dossier et au repas du samedi midi, pris sur place)